

---

# États financiers de CARE Canada

30 juin 2018

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État de la situation financière .....	3
État des résultats .....	4
État de l'évolution des soldes de fonds .....	5
État des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires .....	7-16

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
CARE Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CARE Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2018, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CARE Canada au 30 juin 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Le 28 novembre 2018

**CARE Canada****État de la situation financière**

au 30 juin 2018

(en milliers de dollars)

	Notes	2018 \$	2017 \$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse et quasi-espèces		<b>36 480</b>	42 514
Débiteurs		<b>3 747</b>	4 884
Apports à recevoir des donateurs	4	<b>5 652</b>	5 264
Frais payés d'avance		<b>243</b>	239
		<b>46 122</b>	52 901
Placements affectés	4	<b>246</b>	240
Prêts à recevoir	9	<b>328</b>	314
Immobilisations corporelles	5	<b>3 473</b>	3 590
		<b>50 169</b>	57 045
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		<b>8 562</b>	7 173
Sommes à payer à l'État		<b>214</b>	156
Apports reportés	4	<b>34 371</b>	42 662
Tranche à court terme de la dette à long terme	6	<b>84</b>	245
		<b>43 231</b>	50 236
Dette à long terme	6	-	84
Apports reportés	4	<b>230</b>	230
		<b>43 461</b>	50 550
Engagements, éventualités et garanties	10 et 11		
<b>Soldes de fonds</b>			
Fonds annuel			
Non affecté		<b>3 075</b>	2 825
Investi en immobilisations corporelles		<b>3 389</b>	3 261
Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence		<b>244</b>	409
		<b>6 708</b>	6 495
		<b>50 169</b>	57 045

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

**CARE Canada****État des résultats**

Exercice terminé le 30 juin 2018

(en milliers de dollars)

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
<b>Soutien et revenus</b>		
Dons	<b>9 484</b>	10 108
Apports canadiens	<b>56 710</b>	37 459
Apports d'organismes multinationaux	<b>24 039</b>	30 831
Apports des membres de CARE International	<b>31 939</b>	94 371
Divers et revenu de placement	<b>1 489</b>	2 062
	<b>123 661</b>	174 831
<b>Dépenses</b>		
Activités des programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	<b>57 939</b>	88 978
Programmes de développement		
Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques	<b>31 911</b>	36 987
Une vie sans violence	<b>168</b>	1 447
Santé sexuelle, reproductive et maternelle	<b>5 083</b>	8 035
Autonomisation économique des femmes	<b>10 543</b>	19 484
Autres	<b>6 308</b>	8 726
Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux	<b>3 945</b>	3 746
	<b>115 897</b>	167 403
Services de soutien		
Gestion et frais généraux	<b>5 262</b>	4 521
Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs	<b>1 478</b>	1 736
Affiliation à CARE International	<b>811</b>	991
	<b>7 551</b>	7 248
	<b>123 448</b>	174 651
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<b>213</b>	180

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CARE Canada****État de l'évolution des soldes de fonds**

Exercice terminé le 30 juin 2018

(en milliers de dollars)

	Fonds annuel			Total	
	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	Investi en immobilisa- tions corporelles	Non affecté	2018	2017
Notes	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	<b>409</b>	<b>3 261</b>	<b>2 825</b>	<b>6 495</b>	6 315
Excédent des revenus sur les dépenses	—	—	<b>213</b>	<b>213</b>	180
Transfert interfonds	<b>(165)</b>	—	<b>165</b>	—	—
Variation nette dans les immobilisations corporelles <sup>1</sup>	—	<b>128</b>	<b>(128)</b>	—	—
Soldes de fonds à la fin	<b>244</b>	<b>3 389</b>	<b>3 075</b>	<b>6 708</b>	6 495
<sup>1</sup> Variation nette dans les immobilisations corporelles					
Acquisition des immobilisations corporelles					12
Amortissement des immobilisations corporelles					(129)
Remboursement de la dette à long terme					245
					128

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CARE Canada****État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 30 juin 2018

(en milliers de dollars)

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	<b>213</b>	180
Éléments sans effet sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>129</b>	207
	<b>342</b>	387
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Diminution des débiteurs	<b>1 137</b>	1 841
(Augmentation) diminution des apports à recevoir des donateurs	<b>(388)</b>	515
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	<b>(4)</b>	195
Augmentation des créditeurs et charges à payer	<b>1 389</b>	1 528
Augmentation (diminution) des sommes à payer à l'État	<b>58</b>	(25)
Diminution des apports reportés	<b>(8 291)</b>	(152)
	<b>(5 757)</b>	4 289
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(12)</b>	(107)
(Augmentation) diminution des prêts à recevoir	<b>(14)</b>	29
Augmentation des placements à long terme	<b>(6)</b>	-
	<b>(32)</b>	(78)
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<b>(245)</b>	(236)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse et des quasi-espèces	<b>(6 034)</b>	3 975
Encaisse et quasi-espèces au début	<b>42 514</b>	38 539
<b>Encaisse et quasi-espèces à la fin</b>	<b>36 480</b>	42 514

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## 1. Description

CARE Canada a été fondé en 1946 et constitué en société en 1977 en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En 2014, CARE Canada a reçu un certificat de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Organisme sans but lucratif et non gouvernemental, spécialisé dans le domaine du secours, du redressement et du développement dans les pays en développement, CARE Canada est régi par un conseil d'administration formé de bénévoles, qui mettent gratuitement leurs services à la disposition de CARE Canada.

CARE Canada est une œuvre de bienfaisance enregistrée aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. CARE Canada est un membre indépendant de CARE International.

## 2. Principales méthodes comptables

### *Méthode de présentation*

Ces états financiers incluent les actifs et les passifs des activités canadiennes de CARE Canada et des six (six en 2017) bureaux d'outre-mer (Tchad, Cuba, Indonésie, Kenya, Zambie et Zimbabwe) qui relèvent de son autorité, ainsi que les revenus et les dépenses découlant des contrats conclus par CARE Canada et ses six bureaux d'outre-mer avec des organismes donateurs pour le financement des projets dans divers pays.

### *Entités contrôlées*

En 2007, CARE Canada a créé le CEP Investment Trust et lui a procuré des emprunts à long terme afin de faciliter des investissements dans des entreprises qui favorisent les moins nantis dans le Tiers Monde. CARE Canada est le seul bénéficiaire du CEP Investment Trust. Les états financiers de CEP Investment Trust n'ont pas été consolidés avec ceux de CARE Canada. L'exercice financier du CEP Investment Trust se termine le 31 décembre.

### *Comptabilité par fonds*

CARE Canada applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses apports. Pour s'assurer du respect des conditions et des restrictions placées sur les ressources mises à la disposition de CARE Canada, les comptes de CARE Canada sont classés dans des fonds, pour des fins comptables, qui correspondent à des activités ou à des objectifs spécifiés par les donateurs ou qui correspondent aux principes directeurs du conseil d'administration. Les transferts interfonds sont comptabilisés tels qu'approuvés par le conseil d'administration de CARE Canada.

Le Fonds annuel gère les ressources à utiliser pour les programmes de CARE Canada et pour ses activités administratives. Ce fonds gère les ressources non affectées et les apports affectés.

Le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence inclut les dons et apports dont l'utilisation est affectée par les donateurs pour :

- le Programme d'équipe d'intervention de secours d'urgence rapide devant être utilisé pour aider au tout début d'une crise;
- le Programme des entreprises favorables aux moins nantis devant être utilisé pour réduire efficacement la pauvreté en utilisant des mécanismes du marché et des fonctions de gestion d'entreprises, créés pour placer plus de revenus dans les mains des moins nantis.

### *Constataion des revenus*

Les apports non affectés sont comptabilisés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés correspondant aux opérations générales sont constatés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où les dépenses afférentes sont engagées.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### *Constatation des revenus (suite)*

Les revenus de placement gagnés sur le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont constatés comme revenus du Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence ou du Fonds annuel selon la nature des restrictions imposées par le donateur. Les autres revenus de placement sont constatés comme revenus du Fonds annuel lorsque gagnés.

### Apports canadiens :

CARE Canada conclut des contrats avec le gouvernement canadien (le ministère des Affaires mondiales Canada (AMC)) et d'autres organismes donateurs pour le financement de projets dans divers pays. Ce financement est comptabilisé à titre de revenus dans le Fonds annuel dans la mesure où les dépenses connexes sont engagées. Le recouvrement de frais généraux, les honoraires de gestion ou les frais d'approvisionnement revenant à CARE Canada sont comptabilisés à titre de revenus du Fonds annuel conformément aux dispositions de chaque contrat.

La portion des apports qui se rapporte à une période future est reportée et constatée comme revenus du Fonds annuel dans la période où les apports sont dépensés. Tout apport dépensé en excédent des apports reçus des donateurs est présenté à l'état de la situation financière dans les apports à recevoir des donateurs.

### Apports et dons de services :

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont comptabilisés comme les revenus et les dépenses des activités de programmes à leur juste valeur.

Lorsque les gouvernements et les collectivités locales des pays où CARE Canada exerce ses activités fournissent main-d'œuvre, transport et installations d'entreposage pour divers projets, la valeur de ces apports n'est pas reflétée dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

De même, les apports provenant de divers médias dans le cadre de services de message d'intérêt public et de campagnes de financement ne sont pas reflétés dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

Les dons d'immobilisations corporelles et les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de revenus selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

### *Ventilation des dépenses*

Les dépenses de CARE Canada sont comptabilisées et reportées par programmes et services de soutien. CARE Canada engage un bon nombre de dépenses de soutien général propres à l'administration de ses activités de programmes. Ces dépenses de soutien général engagées par les activités canadiennes de CARE Canada sont incluses sous les postes : « Gestion des bureaux d'outre-mer et programmes internationaux », « Gestion et frais généraux » et « Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs ». Il n'y a pas de ventilation de dépenses de soutien général canadiennes aux diverses activités de programmes. Les dépenses de soutien général telles que l'établissement de budget, la comptabilité, les ressources humaines et la technologie de l'information engagées par les six (six en 2017) bureaux d'outre-mer sont affectées aux activités de programmes. Les coûts en personnel sont alloués selon le pourcentage de temps des employés impliqués dans le soutien d'un programme précis et les autres charges d'exploitation et dépenses générales sont réparties sur une base proportionnelle selon chaque fonction. Ces ventilations sont révisées, mises à jour et appliquées sur une base prospective.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers*

Les instruments financiers de CARE Canada se composent d'encaisse et de quasi-espèces, de débiteurs, d'apports à recevoir des donateurs, de placements affectés, de prêts à recevoir, de créditeurs et charges à payer, de sommes à payer à l'État et de la dette à long terme.

CARE Canada évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de l'encaisse et des quasi-espèces et des placements affectés qui sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs aux ententes de financement sont comptabilisés en diminution des dettes et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente de financement.

### *Encaisse et quasi-espèces*

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'encaisse et les quasi-espèces affectées et non affectées. En vertu de la politique de placement approuvée par le conseil d'administration, l'encaisse et les quasi-espèces se composent de placements très liquides facilement monnayables et soumis à un risque de variation de valeur peu important.

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles acquises pour être utilisées directement dans le cadre de projets financés par les donateurs sont passées en charges dans l'année de leur achat étant donné que CARE Canada n'a pas le titre de propriété de ces immobilisations corporelles. Celles qui ne sont pas spécifiques à un projet sont capitalisées et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur de ces immobilisations à la date de l'apport.

En ce qui concerne les logiciels utilisés à l'interne, les frais d'acquisition liés aux permis d'utilisation des logiciels et les frais de consultation connexes, ainsi que les coûts salariaux des employés directement associés à la mise en place de l'immobilisation sont capitalisés. Les frais d'entretien des logiciels, de formation et de conversion de données sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile sur les durées suivantes :

Immeubles	10 et 40 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail
Équipement de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciel	1 à 3 ans

Le terrain n'est pas amorti vu sa durée de vie infinie.

### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Les actifs à long terme sont revus lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est enregistrée lorsque l'actif n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La perte de valeur constatée est déterminée comme étant l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle.

### *Conversion des devises*

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis d'après des taux moyens mensuels. Les gains ou les pertes de change qui en découlent sont présentés séparément à l'état des résultats.

## **2. Principales méthodes comptables (suite)**

### *Utilisation d'estimations*

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à apporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses constatés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Ces estimations sont revues annuellement et, si des rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers dans la période au cours de laquelle ils sont connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour évaluer le recouvrement des dépassements de coûts des projets et la détermination de la provision des apports à recevoir douteux des donateurs, la provision des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la juste valeur des placements, le montant de certaines charges à payer et la juste valeur des apports en nature.

## **3. Gestion du capital**

Les objectifs de CARE Canada quant à la gestion de son capital sont :

- a) de s'assurer que suffisamment de ressources financières soient en place pour les priorités définies par le conseil d'administration lors de la mise en place du budget annuel et du plan d'affaires;
- b) de protéger la capacité de l'organisation de continuer à être considérée comme organisme caritatif et d'atteindre les objectifs des divers fonds tels que décrits à la note 2;
- c) de maintenir la réserve non affectée du Fonds annuel à un montant équivalent à un minimum de six mois de frais d'exploitation;
- d) de placer des fonds dans des instruments financiers qui soient conformes à la politique de placement et qui représentent un faible risque pour CARE Canada.

CARE Canada gère diverses ententes de contribution ayant des restrictions externes spécifiant les conditions d'utilisation des ressources financières. CARE Canada a respecté les conditions sur ces restrictions externes. CARE Canada contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières qui incluent la révision des flux de trésorerie et des écarts dans les prévisions et les budgets.

Au cours de l'exercice, CARE Canada a transféré un montant de 165 \$ du Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence dans le Fonds annuel non affecté pour couvrir l'éducation, la formation et la logistique de l'aide d'urgence à travers l'équipe d'intervention.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. CARE Canada s'est conformé à toutes les exigences concernant la gestion de son capital.

#### 4. Apports reportés

Les apports reportés à court terme représentent les apports affectés d'origine externe pour financer les dépenses pour les douze prochains mois.

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Solde au début		
Apports reportés à court terme	<b>42 662</b>	42 814
Apports à recevoir des donateurs	<b>(5 264)</b>	(5 779)
	<b>37 398</b>	37 035
Montants reçus au cours de l'exercice		
Espèces	<b>101 676</b>	154 130
En nature (note 7)	<b>7 464</b>	14 133
	<b>109 140</b>	168 263
Montants constatés comme revenus	<b>(117 819)</b>	(167 900)
	<b>(8 679)</b>	363
Solde à la fin	<b>28 719</b>	37 398
Solde à la fin représenté par :		
Apports reportés à court terme	<b>34 371</b>	42 662
Apports à recevoir des donateurs	<b>(5 652)</b>	(5 264)
	<b>28 719</b>	37 398

Les apports à recevoir incluent 2 246 \$ (719 \$ en 2017) liés à des projets entrepris avec AMC.

Les apports reportés à court terme incluent 2 020 \$ (3 390 \$ en 2017) d'avances non réglées. Ce montant est inclus dans les débiteurs à l'état de la situation financière.

##### *Placements affectés*

Les apports reportés à long terme d'un montant de 230 \$ (230 \$ en 2017) sont représentés par des placements affectés dans des titres à revenu fixe. Le capital d'un montant de 230 \$ doit être conservé jusqu'en 2031. La juste valeur de ces placements affectés est 246 \$ (240 \$ en 2017). Les taux d'intérêt nominaux des obligations au 30 juin 2018 varient entre 2,30 % et 3,05 % (entre 2,12 % et 2,57 % au 30 juin 2017) et ces obligations viennent à échéance entre décembre 2018 et avril 2023 (entre décembre 2017 et décembre 2019 en 2017).

## 5. Immobilisations corporelles

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	249	—	249	249
Immeubles	4 510	1 573	2 937	3 079
Véhicules	1 214	1 098	116	91
Améliorations locatives	82	82	—	—
Équipement de bureau	546	525	21	33
Matériel informatique	768	675	93	90
Logiciel	4 498	4 441	57	48
	<b>11 867</b>	<b>8 394</b>	<b>3 473</b>	3 590

Au 30 juin 2017, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 11 052 \$ et 7 462 \$.

## 6. Dette à long terme

	2018	2017
	\$	\$
Emprunt hypothécaire, remboursable en versements mensuels de 21 \$, capital et intérêts compris, à un taux annuel de 3,80 %, garanti par le terrain et un immeuble ayant une valeur comptable nette de 3 186 \$ (3 327 \$ en 2017), échéant en octobre 2018	84	329
Tranche à court terme	(84)	(245)
	<b>—</b>	84

## 7. Apports en nature

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont constatés comme revenus et dépenses pour les activités de programmes à leur juste valeur. Les apports en nature inclus dans les revenus et les dépenses pour les activités de programmes sont les suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Zimbabwe	1 163	6 710
Kenya	6 301	7 423
	<b>7 464</b>	14 133

## 8. Régime de retraite

Le régime de retraite des employés de CARE Canada (le « régime ») est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés de CARE Canada qui sont admissibles au régime selon les critères précisés dans l'entente du régime. CARE Canada est tenu de contribuer 5 % du salaire brut des salariés, et ce, pour l'ensemble des membres. CARE Canada a contribué 261 \$ au cours de l'exercice (310 \$ en 2017).

## 9. Entité contrôlée

CARE Canada s'est engagé à fournir des sommes à CEP Investment Trust afin que ce dernier puisse financer certaines activités d'investissement. Les emprunts ne sont pas garantis et sans modalités précises de remboursement. La juste valeur de ces emprunts à recevoir est approximativement 328 \$ (314 \$ en 2017).

Au 31 décembre 2017, CEP Investment Trust avait des actifs totalisant 317 \$ (317 \$ en 2016), des passifs totalisant 329 \$ (326 \$ en 2016) et son déficit en capital était de 12 \$ (9 \$ en 2016). Les revenus totaux de 2017 étaient nulle (3 \$ en 2016) et les dépenses de 3 \$ (3 \$ en 2016). En 2017, le CEP Investment Trust n'a pas fait un remboursement de capital à CARE Canada (20 \$ en 2016).

## 10. Engagements et éventualités

### *Baux*

CARE Canada s'est engagé à effectuer des versements en vertu de contrats de location-exploitation dont les échéances varient de 2019 à 2021 pour ses bureaux à l'étranger et au Canada. Les paiements annuels minimaux au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2019	437
2020	62
2021	1
2022	-
2023	-
	500

### *Poursuites en justice*

Dans le cours normal de ses activités, CARE Canada fait l'objet de diverses poursuites en justice. Bien que l'issue de ces poursuites ne puisse être connue à l'heure actuelle, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas d'effet défavorable significatif sur les états financiers.

### *Situation fiscale incertaine*

CARE Canada a fait appel et négocie présentement la résolution d'un litige fiscal contesté relatif à des employés expatriés de CARE International au Kenya. L'exposition maximale est présentement estimée à 3 010 \$ (3 010 \$ en 2017) et la portion relative à CARE Canada est estimée à 660 \$ (660 \$ en 2017). Une portion de l'exposition estimée de CARE Canada est reflétée dans ces états financiers.

### *Facilité de crédit*

Une marge de crédit non garantie de 2 000 \$ (2 000 \$ en 2017), renouvelable sur une base annuelle, est mise à la disposition de CARE Canada. Des avances dans le cadre de cette marge de crédit portent intérêt au taux bancaire préférentiel et sont remboursables sur demande. Au 30 juin 2018, il n'y avait pas de solde impayé (aucun en 2017). Un projet à Cuba financé par AMC nécessite une lettre de garantie d'un montant de 500 \$, ce qui réduit le montant disponible de la marge de crédit.

## 11. Garanties

Comme expliqué à la note 2, les apports de AMC et d'autres apports sont assujettis à des restrictions à l'égard de l'utilisation des fonds. Les registres comptables de CARE Canada et ceux des institutions membres engagées pour réaliser les projets en sous-traitance peuvent faire l'objet d'un audit par AMC et d'autres organismes de financement afin de déterminer les instances, le cas échéant, où les montants imputés aux projets ne seraient pas conformes aux conditions posées et, par conséquent, pourraient être remboursables à l'organisme de financement en question. Les ajustements aux états financiers résultant de ces audits, si besoin est, seront inscrits dans les périodes au cours desquelles ils deviendront connus.

## 12. Ventilation des dépenses

Une portion des activités de programmes se rapporte aux coûts administratifs engagés dans les six (six en 2017) bureaux d'outre-mer de CARE Canada. La ventilation se présente comme suit :

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Alloué à :		
Activités de programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	<b>1 565</b>	2 109
Programmes de développement		
Sécurité alimentaire et nutritionnelle et résilience aux changements climatiques	<b>1 006</b>	1 397
Une vie sans violence	<b>20</b>	12
Santé sexuelle, reproductive et maternelle	<b>151</b>	656
Autonomisation économique des femmes	<b>263</b>	937
Autres	<b>458</b>	972
	<b>3 463</b>	6 083
Alloué par :		
Services de soutien	<b>3 463</b>	6 083

## 13. Instruments financiers

### *Justes valeurs*

Les justes valeurs des débiteurs, des apports à recevoir des donateurs, des créiteurs et charges à payer et des sommes à payer à l'État se rapprochent de leurs valeurs comptables compte tenu de leurs brèves échéances.

Veillez vous référer aux notes 4 et 6 pour les justes valeurs des autres instruments financiers de CARE Canada.

### *Risque de placement*

Le conseil d'administration de CARE Canada a approuvé une politique de placement qui donne des directives pour gérer les placements de l'organisme. Le principal objectif du programme de placements de CARE Canada est d'allouer les actifs de CARE Canada pour soutenir les objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisme.



### 13. Instruments financiers (suite)

#### *Risque de change*

CARE Canada œuvre à l'échelle internationale et s'expose par conséquent à d'importants risques du marché provenant des fluctuations de taux d'intérêt et de devises étrangères. CARE Canada a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Toutefois, CARE Canada s'appuie sur des pratiques de gestion de trésorerie prudentes afin de minimiser son exposition au risque de change.

Les montants libellés en devises étrangères sont les suivants :

	2018		2017	
	Actifs monétaires	Passifs monétaires	Actifs monétaires	Passifs monétaires
	\$	\$	\$	\$
Dollars américains	11 381	5 764	11 572	9 080
Livres sterling	2 847	-	1 385	-
Euros	1 196	383	4 359	2 455
CFA du Tchad	3 931	4 720	3 172	1 802
Pesos cubains	3	2	8	-
Roupiés indonésiennes	91	154	52	138
Shillings kényans	882	2 043	1 455	1 849
Kwachas zambiens	625	1 011	232	885
	<b>20 956</b>	<b>14 077</b>	<b>22 235</b>	<b>16 209</b>

Les actifs monétaires incluent l'encaisse et les quasi-espèces, les débiteurs et les apports à recevoir des donateurs. Les passifs monétaires incluent les créditeurs et charges à payer et les apports reportés.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Le risque de crédit maximal de CARE Canada correspond à la juste valeur des placements et de tous les débiteurs inscrite à l'état de la situation financière.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêt de CARE Canada. L'emprunt hypothécaire et les placements dans des instruments à taux fixe de CARE Canada sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée importante.

#### **14. Reçus de dons émis à des fins fiscales**

CARE Canada est membre d'Imagine Canada et a adopté le code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière (le « Code »). Le Code exige la divulgation du montant des dons pour lesquels des reçus pour fins fiscales ont été émis. Au cours de l'exercice, CARE Canada a émis des reçus de dons pour fins fiscales d'un montant de 3 706 \$ (4 855 \$ en 2017). Ce montant n'inclut pas des revenus de dons sans émissions de reçus obtenus de d'autres organismes de bienfaisance au cours de l'exercice.

#### **15. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice en cours.